

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie,

N° W19-579647

ND: 47079

Maladie Dentaire Optique A

Cadre réservé à l'adhérent (e) 12 200 Société : RAN

Matricule : 12 200

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Louza Radid

Date de naissance : 03.12.1979

Adresse :

Tél. : 0661253614 Total des frais engagés : # 3290HA

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11

Nom et prénom du malade : LOUZA SFRAJ

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : ACCUEIL

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at^l médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : settat Le : 21.10.18

Signature de l'adhérent(e) : ZH

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° W19-579647

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Date des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21 Oct 2020		1	200.00	INPE : 061126181 KOUTA Mohamed INPE : 061126181

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie KENZI 12, rue de l'Église 59130 ROUET-CLICHY Tél. 03 23 72 61 95	22/10/20	129,00

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

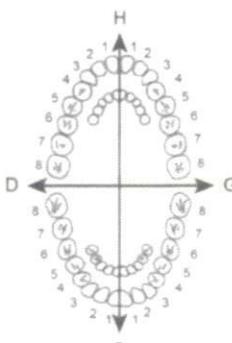
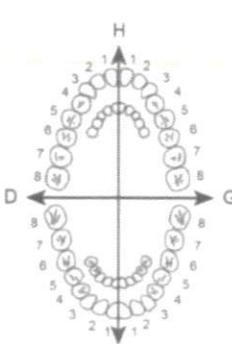
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. SKOUTA Mohamed

Spécialiste en Pédiatrie
Lauréat de la faculté de Médecine
De Casablanca

Sur Rendez-vous



061126181
INPE

الدكتور سكوتة محمد

اختصاصي في طب الأطفال
خريج كلية الطب
بالدار البيضاء
الزيارة بالموعد

Settat le : 21.10.2023 سطات في :

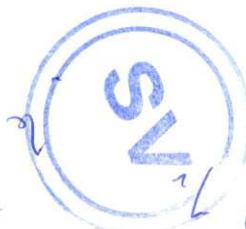
longe. Dr M.S.

99,00

2. Dépense baby - 100% par



30,00 250000 100% par



229,00



Dr. SKOUTA Mohamed
PÉDIATRE
Immeuble de Bienfaisance, N°5 - SETTAT
Dr. Mohamed V N°5 - SETTAT

إقامة الجمعية الخيرية الإسلامية، شارع محمد الخامس الطابق الثاني، رقم 5، سطات

Immeuble de Bienfaisance, Boulevard Mohamed V, 2^{ème} étage, N°5, Settat

Téléphone : 05 23 72 57 58 - GSM : 06 28 15 42 86 - E-mail : drskoutamohamed@gmail.com

Dr. SKOUTA Mohamed

Spécialiste en Pédiatrie
Lauréat de la faculté de Médecine
De Casablanca

Sur Rendez-vous



061126181
INPE

الدكتور سكوتة محمد

اختصاصي في طب الأطفال
خريج كلية الطب
بالدار البيضاء
الزيارة بالموعد

21 OCT. 2020

Settat le : سطات في :

REÇU D'HONORAIRES

Je soussigné Docteur SKOUTA Mohamed, certifie avoir
reçu, ce jour, la somme de **DEUX CENTS dirhams** pour la
consultation (C2) médicale de l'enfant :

Louza Sifaj

Signé :

Dr. SKOUTA Mohamed
PEDIATRE
Immeuble de Bienfaisance
Bd. Mohamed V N° 5 - SETTAT

إقامة الجمعية الخيرية الإسلامية، شارع محمد الخامس الطابق الثاني، رقم 5، سطات

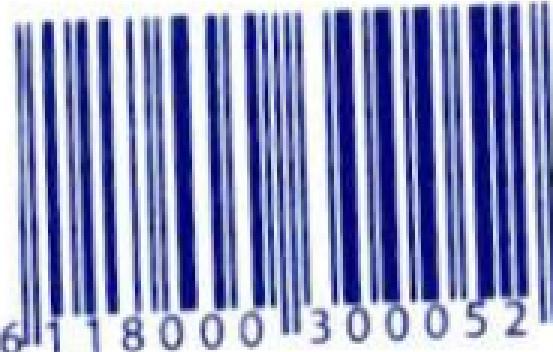
Immeuble de Bienfaisance, Boulevard Mohamed V, 2^{ème} étage, N°5, Settat
Téléphone : 05 23 72 57 58 - GSM : 06 28 15 42 86 - E-mail : drskoutamohamed@gmail.com

PROSPAN

Sirop Traitement de la toux

A conserver à une température inférieure
à 25°C et à l'abri de l'humidité.

ADSP N° 02/19 /DMP /21 /NRQDNM



PPV
30DH00



LABORATOIRES KOSMOPHARM

272, Lotissement Lina, Rue 5 - Z.I.
Sidi Maârouf 20550 Casablanca - Maroc
www.kosmopharm.com

— Licence ENGELHARD - Allemagne



IMPORTED
& DISTRIBUTED BY:

S.I.C.

Bldg n°56 - Street 104
Maadi - Cairo - EGYPT
Registration n° 71/2011/1

العنوان
استيراد وشركة سمار للتجارة الدولية

**BOTTU SA
PPC : 99 DH 00**



3 564300 031234

LOT

10005160 ■
2022 08

EXP :

CETU1061